

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) – Quels projets pour quels statuts ?

Vendredi 8 mars 2019 > 9h

Pôle juridique et judiciaire – Amphi Ellul – Pey Berland

Se rendre au PJJ - Pôle juridique et judiciaire

› Tram A et C : arrêt **Hôtel de ville**

› Depuis la gare St Jean – Bordeaux (20 min env.)

- › Tram C (direction Les Aubiers, arrêt **Porte de Bourgogne** puis tram A (direction Mérignac), arrêt **Hôtel de ville**

› Depuis l'aéroport – Mérignac (50 mn env.)

- › Bus **liane 1** jusqu'à **Gambetta**, rejoindre et descendre la rue des remparts, puis traverser la place Pey Berland entre l'hôtel de ville et la cathédrale.

Infos complémentaires sur TBC, Tram et bus de la Cub : www.infotbc.com



imprimerie - campus de Pessac

Inscription obligatoire
avant le 1^{er} mars 2018 dans la limite des places disponibles :
institutleonduguit@u-bordeaux.fr

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire :
80€ pour la demi-journée - 150€ pour la journée

Plus d'informations : <https://ild.u-bordeaux.fr>

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) - Quels projets pour quels statuts ?

Vendredi 8 mars 2019 > 9h

Pôle juridique et judiciaire – Amphi Ellul – Pey Berland

Faculté de droit et de sciences politiques



CERFAPS

Centre européen d'études et de recherches en droit de la famille

IRDAP

Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine

ISCJ

Institut des sciences criminelles et de la justice

ILD

Institut Léon Duguit

Université de BORDEAUX

Matinée

LE DROIT DES MAJEURS PROTEGES : PROBLEMES DE QUALIFICATIONS

Sous la présidence de

Marie Lamarche, maître de conférences HDR en droit privé, université de Bordeaux

8h45 **Allocution d'ouverture**

Aude Rouyère, professeur de droit public, université de Bordeaux

Perspectives historiques, la construction de la protection des majeurs

9h **Les aliénés au XIXe siècle, entre ordre public et protection des incapables**

Yann Delbrel, professeur d'histoire du droit, université de Bordeaux

9h30 **1968 – 2007 : d'une réforme à l'autre – l'institutionnalisation à reculons de l'activité professionnelle de protection**

Benoît Eyraud, maître de conférences en sociologie, Université Lyon 2

10h **Une qualification incertaine de l'activité du MJPM, entre tradition civiliste et action sociale**

Pierre Bouttier, formateur MJPM, chercheur en sciences sociales

10h30 **Questions et Pause-café**

Existe-t-il un service public de la protection des majeurs vulnérables ?

10h50 **Ordre public et vulnérabilité**

Cécile Castaing, maître de conférences HDR en droit public, université de Bordeaux

11h20 **Etude de cas : ordre public et bon ordre dans un service MJPM**

Alain Larribau, directeur d'un service MJPM, association UDAF 33

11h50 **Les obligations de service public : continuité, mutabilité, égalité pour une prise en charge inclusive**

Marie-Hélène Bielle, MJPM préposée d'établissement - Service MJPM IEHP 33, déléguée générale régionale Nouvelle Aquitaine AN MJPM

12h20 **Questions et Pause-déjeuner**

Après-midi

LA MISSION DU MJPM : QUEL STATUT POUR QUELLES MISSIONS ?

Sous la présidence de

Jean-Marie Plazy, professeur de droit privé, Université de Bordeaux

14h **Table ronde: Le statut et la déontologie**

Sandrine Schwob, déléguée générale de la FNMJI

Éric Jaumet, directeur d'un service MJPM, association le Prado

Marlène Reberat, MJPM préposé du centre hospitalier sud-gironde, déléguée régionale suppléante Nouvelle Aquitaine AN MJPM

14H45 **Table ronde: le MJPM et les professionnels du droit**

Caroline Colin, responsable de l'unité protection des personnes vulnérables, DDCSPP

Muriel Mercy, avocat à la cour

Vyctor Meurville- -Bossuat, doctorant, université de Bordeaux

15h30 **Questions et Pause-café**

LA POLITIQUE PUBLIQUE DE PROTECTION DES MAJEURS : QUELS MOYENS ?

Sous la présidence de

Alain Pariente, maître de conférences HDR en droit public, université de Bordeaux

16h **Quels financements ?**

Cécile Waquet, ancienne inspectrice de l'IGAS

16h30 **Le financement des services MJPM à l'épreuve de la réalité**

Cédric Ney, directeur d'un service MJPM, association AOGPE

17h **Rapport conclusif**

Aude Rouyère, professeur de droit public, université de Bordeaux

Julien Martin, professeur de droit public, université de Bordeaux

Marie Lamarche, maître de conférences HDR en droit privé, université de Bordeaux